FH/EDL. 9111

**CIRCULATION ET STATIONNEMENT**

Afin d’assurer la sécurité à tous les usagers de la route et pour permettre l’ouverture de chambres, le tirage de câble téléphonique en souterrain et aérien pour le compte d’Orange, la circulation sera alternée et le stationnement interdit **avenue de Tresserve** entre le n°12 et le n°30, du 25 mars au 5 avril de 7h30 à 17h30.

La zone de travaux sera confinée par des barrières jointives interdisant l’accès du public.

La vitesse de circulation sur l’emprise de chantier sera réglementée à 30 km/h.

Merci de votre vigilance et de votre compréhension.